

Perception sur les difficultés rencontrées dans la prise en charge des personnes déplacées interne (PDI) au Mali : cas du relief islamique

Perception of the difficulties encountered in the care of internally displaced persons (IDPS) housed in Mali at the Islamique relief

Birmahamane TOURE, (Enseignant-Chercheur)

*Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*

Moussa Mourou dit Faye KEITA, (Enseignant-Chercheur)

*Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*

Oumar SY, (Docteur en sciences de gestion)

*Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*

Mahamadou SIDIBE, (Enseignant-Chercheur)

*Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences Economique et de Gestion (FSEG) Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)/Mali
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude. Ils assument l'entière responsabilité de tout éventuel plagiat, de l'usage de l'intelligence artificielle dans la rédaction, ainsi que des résultats présentés dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	TOURE, B., Faye KEITA, M. M. dit, SY, O., & SIDIBE, M. (2025). Perception sur les difficultés rencontrées dans la prise en charge des personnes déplacées interne (PDI) au Mali : cas du relief islamique. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 7(1), 678–695. https://doi.org/10.5281/zenodo.18284542
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: 17/12/2025

Accepted: 22/01/2026

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 7, Issue 01 (2026)

Perception sur les difficultés rencontrées dans la prise en charge des personnes déplacées interne (PDI) au Mali : cas du relief islamique

Résumé

L'objectif principal de cette étude porte sur les difficultés que rencontre l'ONG Islamique Relief dans la prise en charge des personnes déplacées internes au Centre Mabilé, dans le district de Bamako. Le Mali étant confronté à des déplacements internes massifs dus aux conflits, à l'insécurité et aux crises humanitaires, Bamako accueille beaucoup de PDI, dont beaucoup vivent dans des camps ou centres comme Mabilé, où les besoins en assistance humanitaire sont importants.

La méthodologie adoptée pour cette recherche a été le postulat post-positivisme qui est de comprendre la réalité et de pouvoir l'expliquer basé sur la méthode quantitative. Nous avons choisi la méthode d'échantillonnage non probabiliste en recourant aux techniques de choix raisonné et de convenance. Les données issues de ses enquêtes réalisées auprès d'un échantillon de 42 personnes ont été analysées au moyen d'une analyse des données par le logiciel CSPRO

Les résultats montrent plusieurs types de difficultés tels que :

Pour la partie qualitative, nous avons : la mauvaise organisation des structures spécialisées au sein du site, l'effectif des PDI par rapport aux stocks, la mauvaise gestion des denrées alimentaires par certaines personnes déplacées internes, le manque d'argent en espèce pour les frais de condiments. Et pour la partie quantitative, nous remarquons que 34 personnes soit 73,91% affirment être venues à Bamako en un seul déplacement par contre 7 personnes, soit 15,21% sont venues par étape soutenue dans la ville de Bamako.

Mots-clés : la perception ; la prise en charge ; les personnes déplacées internes (PDI)

JEL Classification : M11

Type de papier : Recherche empirique

Abstract

The main objective of this study focuses on the difficulties encountered by the NGO Islamique Relief in caring for internally displaced persons (IDP) at the Mabilé Center in the Bamako district. As Mali faces massive internal displacement due to conflict, insecurity, and humanitarian crises, Bamako hosts a large number of IDPs, many of whom live in camps or centers like Mabilé, where the need for humanitarian assistance is significant.

The methodology adopted for this research was based on the post-positivist approach, which aims to understand and explain reality using quantitative methods. We chose a non-probability sampling method, employing purposive and convenience sampling techniques. Data from surveys conducted with a sample of 42 persons were analyzed using CSPRO software.

The results show several types of difficulties are identified :

Regarding the qualitative aspects, we observed poor organization of specialized structures within the site, the number of IDPs relative to available supplies, poor food management by some internally displaced persons, and a lack of cash for condiments. Regarding the quantitative aspects, we noted that 34 people (73.91%) reported arriving in Bamako in a single trip, while 7 people (15.21%) arrived in Bamako in stages with support.

Keywords: perception; care; internally displaced persons (IDP)

JEL Classification : M11

Paper type : Empirical Research

1. Introduction :

Les conflits armés et les catastrophes provoquent un peu partout dans le monde les déplacements massifs des populations à la recherche des lieux sécurisés (**selon OIM, 2012**). À titre de référence nous pouvons citer la guerre de Syrie qui a poussé plusieurs milliers de personnes à abandonner leurs ménages et il y a aussi les guerres dans le Moyen-Orient.

Selon Afro baromètre en 2012, l'Afrique est le continent le plus touché par les conflits armés qui entraînent la perte massive de vie humaine et les dégâts matériels énormes. Par exemple la guerre libyenne, la guerre post électoral en Côte d'Ivoire, le terrorisme au Nigéria, la rébellion au Libéria, le génocide au Rwanda, la crise au Nord et au centre du Mali qui fait l'objet de notre thème. Ces conflits sont la cause principale des déplacements massifs des populations pour aller vers un endroit sensé être sûr. Certaines de ces personnes quittent leurs zones d'origine pour les lieux sécurisés à l'intérieur ou à l'extérieur de leurs pays d'origine. Sont désignés des PDI ceux qui quittent leurs familles, leurs villages ou villes d'origine pour aller vers une autre zone sécurisée à l'intérieur du Mali. Les personnes déplacées externes sont celles qui quittent le Mali pour les pays voisins.

Concernant le Mali, pays à diversité socioculturelle continue d'être marqué par la crise politico-sécuritaire survenue depuis le 22 Mars 2012 suite au renversement du régime d'ATT par Amadou Aya Sanogo. Le caractère de la violence de ces conflits s'est aggravé au fil des ans, provoquant d'importants déplacements des populations tant à l'intérieur du territoire malien que vers les pays limitrophes. Selon le rapport sur les mouvements des populations de la Direction Nationale du Développement social en février 2019, 136 861 Maliens sont réfugiés encore en Mauritanie, au Burkina-Faso et au Niger (**selon Mali-INSAT,2012**). À l'intérieur du Mali, selon la même source le 20 Mai 2012, après l'occupation par les rebelles, l'ensemble des déplacés internes dans les villes étaient de 154 759 personnes et un total supérieur à 341 169 (déplacées internes et réfugiées)

Une étude menée par l'**ONG ActeD Mali en 2012**, relève que selon le rapport de l'opération de recensement des populations déplacées de la crise du nord Mali dans le District de Bamako effectuée du 18 au 21 mai 2012 par le ministère de la Sécurité intérieure et de la protection civile. Il y aurait un total de 2 936 personnes issues des familles d'accueil et de déplacés en commune V à Bamako se répartissent comme suit : 238 familles d'accueil (correspondant à 1 505 personnes), 371 familles déplacées en familles d'accueil (1 378 personnes déplacées) et 15 familles déplacées autonomes (53 personnes) (**selon Mali-INSAT,2012**).

Suite à une évaluation individuelle menée par l'organisation internationale pour la migration (**OIM, 2012**) relative aux PDI (Personnes Déplacées Internes) dans le District de Bamako, « A la date du 01 Novembre 2012, un total de 6 469 ménages représentant 27 292 personnes se sont déclarées comme PDI dans la commune périphérique Kalaban-Coro (quartiers de Kalaban-coro, Niamana, et Sira-coro Meguetana) ainsi que les 6 Commune de Bamako ». La commune VI enregistre le plus grand nombre de PDI plus de 24% du total des déplacés avec l'évacuation de ceux qui étaient à Niamana suite à l'incendie de ce site. Ces déplacés sont précisément hébergés au centre mabilé de Sokoniko. Ce site est considéré aujourd'hui comme le plus grand centre d'accueil des personnes déplacées internes à Bamako. L'analyse des différents clusters montre que la prise en charge de ces Personnes Déplacées Internes (PDI) hébergées précisément au centre mabilé implique la mobilisation de plusieurs acteurs humanitaires dont les ONG sont l'un des plus importants. Pour couvrir les multiples manques des personnes contraintes d'abandonner leurs habitats respectifs, plusieurs ONG jouent leurs rôles en octroyant des vivres, les kits vestimentaires, les moustiquaires ainsi que tous les matériels nécessaires à l'amélioration de leurs séjours sur le site (**selon Afro baromètre,2018**). En particulier l'Islamique Relief est considéré comme la principale ONG qui intervient directement dans la prise en charge des PDI hébergées au centre mabilé dans plusieurs domaines

:

Dans le domaine alimentaire, le relief islamique a offert plusieurs quantités de vivres, d'huiles, sucre en un mot les denrées de première nécessité ;

Dans le domaine matériel, il a distribué les habits au moment de l'accueil et les matériels d'ustensile, etc.

Malgré ces interventions, les études prouvent que les ONG ont beaucoup de difficultés pour jouer pleinement leurs rôles dans la prise en charge effective des PDI. Ces difficultés sont principalement liées à l'insuffisance des moyens des ONG ; l'effectif pléthorique des PDI ; la durée de séjour sur les sites de réfugiés ; le niveau de vulnérabilité des personnes déplacées ; le manque d'accès des personnes déplacées internes aux services sociaux de base ; l'instabilité et l'insécurité des zones d'accueil qui sont censées être les lieux surs.

En effet, cette crise a provoqué d'énormes difficultés dans la façon de vivre la population malienne.

Elle a entraîné des déplacements massifs et involontaires des personnes touchées ou menacées vers les zones censées être des lieux surs. Ces déplacements ont engendré de nombreux problèmes qui sont d'ordre humanitaire, sécuritaire, alimentaire, matériel, sanitaire, hygiénique, etc.

C'est humanitaire, car ces déplacés vivent désormais jusqu'à l'apaisement de la situation aux dépens des aides. Ces personnes déplacées internes ont des difficultés alimentaires et matérielles puisqu'elles ont entrepris ces mouvements involontaires laissant tous leurs vivres et les matériels nécessaires pour leur survie. Elles sont également menacées par des problèmes d'ordre sanitaire et hygiénique parce qu'elles sont habitées sur les sites qui ne peuvent pas leur mettre à l'abri. Tous ces problèmes font l'objet d'une réflexion éclairée afin d'engager une prise convenable à leur situation dans un délai raisonnable sans quoi elle risque d'être aggravée.

La prise en charge des personnes déplacées surtout internes est une nécessité pour amoindrir leurs souffrances sinon sauver leur vie et leur dignité. Malgré l'intervention de l'État et les ONG les personnes déplacées internes hébergées au centre mabilé demeurent toujours en situation de vulnérabilité. Alors pour comprendre le rôle joué par l'ONG Islamique Relief dans la prise en charge des personnes déplacées internes hébergées au centre mabilé, les questions suivantes nous sont venues à l'esprit.

En premier lieu, nous abordons le cadre théorique de notre étude, et en deuxième lieu nous présenterons la méthodologie et les résultats. Nous allons terminer avec les discussions et les implications managériales.

2. Revue conceptuelle :

Pour faciliter la compréhension des lecteurs, nous avons jugé utile de donner la définition de certains concepts clés utilisés dans cette recherche.

Personnes Déplacées Internes (PDI) : personne ou groupe de personnes qui ont quitté leur foyer ou leur lieu de résidence habituelle, notamment en raison d'un conflit armé ; de situation de violence généralisée ; de violence de droit de l'homme ou catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour éviter les effets et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État. (**Source, dictionnaire le petit Larousse 2009**)

ONG : (Organisation Non Gouvernementale) est une association à but non lucratif, d'intérêt général, qui ne relève ni de l'État, ni d'institution internationale.

Elles sont autrement définies comme des personnes morales à but non lucratif financées par des fonds privés. Exemples : ONG CICR (Comité International de la Croix-Rouge) ; ONG Islamique Relief.

L'expression ONG n'est entrée dans le langage courant qu'avec la création de l'ONU en 1945 avec les dispositions de l'article 71 du chapitre 10 de la charte des Nations Unies.

Les différents types des ONG :

On peut classer les ONG selon leurs domaines d'intervention, ce qui les regroupe en deux grandes catégories :

Les ONG de plaidoyer ; exemple Humann Right Watch ; ces ONG n'ont pas pour but la défense de l'intérêt public, mais des ambitions idéologiques ou commerciales.

Les ONG humanitaires, elles mettent en place les programmes d'aides, éducatives ou caritatives Exemple : coordination sud, ASAH, Islamique Relief.

Les ONG humanitaire se subdivisent en deux grands domaines d'intervention : les ONG caritatives et les ONG de développement.

La journée mondiale des ONG est organisée tous les 27 février. Elle a été déclarée le 17 Avril 2010 par douze pays et reconnue internationalement le 27 Février 2014 à Helsinki (Finlande) par Helen Clark.

Prise en charge : c'est l'ensemble des moyens qui concourent à apporter à une personne, à un groupe de personne, ou à une communauté un soutien médical, psychosocial, ou financier pour améliorer leurs conditions. (Source, internet google, le 05/09/2020)

C'est l'aide apportée par un organisme caritatif pour sécuriser ou soulager la souffrance des populations.

Les différents types de prise en charge :

Prise en charge sociale : fait d'assumer une responsabilité. Celle-ci peut concerner une personne, un objet ou une situation. Cette expression s'emploie aussi plus spécifiquement dans le domaine de la médecine et désigne de prodiguer des soins à un patient. (Source, internet Google, le 05/09/2020)

La prise en charge psychologique : est un soutien basé essentiellement sur l'écoute et permet de rassurer le patient, de le libérer de son anxiété, un soutien psychologique spécifique. (Source, internet Google, le 05/09/2020)

Prise en charge psychosocial : implique une action guidée par la connaissance des valeurs et les habiletés en vue de l'atteinte des buts spécifiques, elle rend compte des concepts d'intervention sociale et de potentialisation. (Source, internet Google, le 05/09/2020)

Islamique Relief : est une ONG internationale humanitaire créée en 1984 suite à la grande famine qui a affecté les pays de l'Afrique de l'Est (Ethiopie, Egypte et Soudan). IR intervient au Mali depuis 1997 conformément à l'accord-cadre signé avec le gouvernement.

Il intervient dans les actions humanitaires et sur trois axes prioritaires :

- La sécurité alimentaire ;
- Approvisionnement en eau potable, hygiène et assainissement ;
- L'assistance sociale et la protection de l'enfance.

3. Revue de la littérature :

Nous avons exploité un certain nombre de documents traitant la thématique du rôle des ONG dans la prise en charge des personnes déplacées suite aux conflits armés et aux catastrophes pour largement étayer cette recherche. La question de la prise en charge des PDI au Mali est la résolution des conséquences de la crise au Nord qui a contraint des populations à abandonner leurs lieux d'origine pour se mettre à l'abri ailleurs. Le but de notre étude est d'aboutir à déterminer le rôle des ONG dans la prise en charge des PDI. Pour cela la revue littéraire à concerner l'exploitation des rapports des ONG, et les mémoires relatifs à la prise en charge des personnes déplacées internes.

Nous allons analyser quelques théories sur la prise en charge des ONGs telles que : la Théorie de la vulnérabilité ; la théorie de l'autonomisation (Empowerment Theory) ; l'approches de sécurité humaine.

3.1. Théorie de la vulnérabilité (Vulnerability Theory) et

Concept utilisé pour la première fois par **Alunni, 2019 ; Olanrewaju et al., 2019**, considèrent les personnes déplacées internes comme un groupe particulièrement vulnérable du fait de la perte d'actifs, de la rupture des réseaux sociaux et de l'incapacité à satisfaire leurs besoins essentiels. Les ONG sont vues comme acteurs clés pour réduire ces vulnérabilités.

La théorie de la vulnérabilité est largement utilisée dans les domaines de l'action humanitaire, du développement et des sciences sociales.

Elle considère que la vulnérabilité ne se limite pas à la pauvreté ou au manque de ressources, mais résulte de la combinaison de plusieurs facteurs structurels, sociaux, économiques, politiques et environnementaux qui exposent les individus ou les groupes à des risques, tout en limitant leur capacité à y faire face.

Selon cette théorie, une personne est vulnérable lorsqu'elle est : exposée à un choc (conflit, catastrophe, déplacement) ; incapable de se protéger efficacement ; et dispose de faibles capacités de résilience.

Par rapport aux composantes de la vulnérabilité, il faut savoir que la vulnérabilité repose généralement sur trois dimensions principales à savoir :

- L'exposition aux risques : Il s'agit du degré auquel une population est confrontée à des menaces (conflits armés, violences, catastrophes climatiques, insécurité alimentaire).
- La sensibilité : Elle renvoie à la gravité des impacts subis par les personnes exposées (perte de logement, traumatismes, maladies, perte de moyens de subsistance).
- Et la capacité de réponse ou de résilience : Elle correspond à la capacité des individus, des communautés ou des institutions à faire face, s'adapter et se relever des chocs.

Les personnes déplacées internes (PDI) au Mali à la lumière de la théorie de la vulnérabilité cumulent plusieurs formes de vulnérabilité telles que :

- Une exposition élevée aux risques : Les PDI sont déplacées principalement à cause des conflits armés, de l'insécurité et des violences communautaires.
- Elles vivent souvent dans des zones précaires et exposées à l'insécurité ; aux épidémies ; et aux aléas climatiques (sécheresses, inondations).

D'où selon la théorie de la vulnérabilité, cette exposition permanente aux risques place les PDI dans une situation de vulnérabilité structurelle.

Les PDI perdent aussi généralement leurs habitations, leurs terres agricoles ou activités économiques, et leurs réseaux sociaux traditionnels ce qui provoque en conséquence : une dépendance accrue à l'aide humanitaire ; une insécurité alimentaire chronique ; une détérioration de la santé physique et mentale ; et enfin une déscolarisation des enfants.

D'où Leur sensibilité aux chocs est donc très élevée, ce qui renforce leur vulnérabilité.

En effet les capacités d'adaptation des PDI sont limitées par la pauvreté ; le manque d'accès aux services de base ; l'absence de protection sociale ; les traumatismes psychologiques.

Ce qui peut nous permettre de dire que les capacités d'adaptation des PDI dépendent fortement des ONG humanitaires comme Islamique Relief pour survivre et se reconstruire.

En application de la théorie de la vulnérabilité aux difficultés rencontrées par l'Islamique Relief au Mali

Nous pouvons donc dire que la théorie de la vulnérabilité permet de mieux comprendre pourquoi Islamique Relief rencontre autant de difficultés dans la prise en charge des PDI.

Cependant ses difficultés peuvent être :

- Des difficultés liées à l'exposition aux risques (dimension structurelle) telles que : l'insécurité persistante ; les zones où se trouvent les PDI sont souvent instables et dangereuses et les équipes humanitaires ont un accès limité à certaines localités d'où selon cette théorie l'insécurité accroît à la fois : la vulnérabilité des PDI, et la vulnérabilité opérationnelle de l'ONG elle-même.

- Des difficultés liées à la sensibilité élevée des PDI comme : Les besoins des PDI sont multiples et interconnectés (alimentation, abris, eau potable, santé, soutien psychosocial, et la protection des femmes et des enfants). Or, les ressources de l'ONG sont souvent insuffisantes pour répondre à l'ensemble de ces besoins d'où la théorie de la vulnérabilité montre que plus la sensibilité des bénéficiaires est élevée, plus l'intervention humanitaire devient complexe et coûteuse.
- Des difficultés liées à la faible résilience des populations : Les PDI ont peu de moyens pour devenir autonomes rapidement. Cependant les projets de relèvement précoce ou de résilience (activités génératrices de revenus, formation) sont difficiles à mettre en œuvre dans un contexte d'insécurité. Par conséquent l'Islamique Relief se retrouve souvent contrainte de rester dans une logique d'urgence, sans pouvoir renforcer durablement la résilience des populations.
- Des difficultés institutionnelles et organisationnelles : Selon la théorie de la vulnérabilité appliquée aux organisations : l'Islamique Relief dépend des financements externes, souvent limités ou de courte durée ; la coordination avec les autorités locales et les autres acteurs humanitaires peut être lente ou complexe ; les contraintes logistiques (routes impraticables, éloignement des sites) aggravent la vulnérabilité opérationnelle de l'ONG d'où par conséquent les ONG deviennent elles-mêmes vulnérables face à un environnement instable.

3.2. Théorie de l'autonomisation (Empowerment Theory)

Selon **Zimmerman (2000)** à travers cette théorie, l'autonomisation est un processus par lequel les individus acquièrent des capacités, du pouvoir d'agir, et un meilleur contrôle sur leur vie, ce qui est crucial pour que les personnes déplacées internes puissent décider de leurs besoins et participer aux programmes d'aide.

La théorie de l'autonomisation (empowerment) est une approche du développement et de l'action sociale qui vise à renforcer la capacité des individus et des communautés à contrôler leur propre vie, à prendre des décisions et à agir sur les facteurs qui influencent leur bien-être. Selon cette théorie, l'aide ne doit pas se limiter à l'assistance immédiate, mais doit permettre aux bénéficiaires de développer leurs capacités individuelles ; d'accéder aux ressources économiques et sociales ; de participer aux processus de décision et de réduire leur dépendance à l'aide extérieure.

La théorie de l'autonomisation repose sur plusieurs principes clés à savoir : la participation active des bénéficiaires (les populations concernées doivent être actrices des projets, et non simples bénéficiaires passifs) ; le renforcement des capacités (à travers les formations, les éducations, et les développements de compétences techniques et organisationnelles) ; l'accès équitable aux ressources et aux opportunités (à partir des accès à l'emploi, aux moyens de subsistance, au crédit, à la terre ou aux services sociaux) et enfin la transformation des rapports de pouvoir (telles que : la réduction des inégalités sociales, économiques et de genre).

Les PDI au Mali sont dans une situation de désautonomisation profonde, caractérisée par : la perte de leurs moyens de subsistance (agriculture, élevage, commerce) ; la perte de leur autonomie résidentielle (logement) ; une dépendance forte à l'aide humanitaire ; une marginalisation sociale et économique dans les zones d'accueil. Par conséquent, selon la théorie de l'autonomisation, cette situation empêche les PDI de jouer un rôle actif dans leur propre relèvement.

3.3. Approches de sécurité humaine

Concept développé par **Sadako Ogata et Amartya Sen (vers 2003)**, cela nous explique que les déplacements internes sont interprétés comme une question de sécurité humaine, impliquant

non seulement la protection physique, mais aussi l'accès à l'alimentation, à la santé, au logement et à la justice (cadre conceptuel utilisé dans les problématiques de protection des IDPs).

L'approche de la sécurité humaine est un concept développé dans les années 1990, notamment par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Contrairement à la sécurité traditionnelle centrée sur l'État et la défense militaire, la sécurité humaine met l'individu au centre des préoccupations sécuritaires.

Elle vise à garantir la protection des personnes contre les menaces graves, et le renforcement de leurs capacités à vivre dans la dignité.

La sécurité humaine repose sur le principe de vivre à l'abri de la peur, à l'abri du besoin et dans la dignité.

Par rapport à des dimensions de la sécurité humaine, le PNUD identifie sept dimensions interdépendantes de la sécurité humaine d'où : la sécurité économique (revenus, moyens de subsistance); la sécurité alimentaire (accès suffisant à la nourriture) ; sécurité sanitaire (accès aux soins et à la santé) ; la sécurité environnementale (protection contre les chocs climatiques ; sécurité personnelle (protection contre les violences); la sécurité communautaire (cohésion sociale, protection des groupes); la sécurité politique (droits humains, participation). Par conséquent l'atteinte à une seule dimension affecte l'ensemble de la sécurité humaine.

Cependant les PDI au Mali subissent une insécurité humaine multidimensionnelle, ce qui explique leur extrême vulnérabilité.

Par rapport à l'atteinte à la sécurité personnelle, les déplacements sont causés par des violences armées, menaces et exactions.

Même dans les zones d'accueil, les PDI restent exposées aux attaques, au banditisme, et aux violences basées sur le genre d'où leur sécurité physique n'est pas garantie, ce qui constitue une violation directe de la sécurité humaine.

Les PDI perdent leurs activités économiques (agriculture, élevage, commerce) , dépendent largement de l'aide humanitaire pour se nourrir et les opportunités économiques dans les zones d'accueil sont limitées. Et cela affaiblit leur autonomie et compromet leur sécurité alimentaire et économique.

La santé physique et mentale des PDI est gravement menacée à travers l'accès limité à l'eau potable, à l'assainissement et aux soins de santé ; le risque élevé de maladies, de malnutrition et de troubles psychologiques et l'exposition aux chocs climatiques (inondations, sécheresses). Les PDI peuvent aussi être marginalisées ou discriminées dans les communautés d'accueil, leur accès à la participation sociale et à la prise de décision locale est très limité et elles ont une faible protection juridique et institutionnelle, ce qui fait dire que leur dignité et leurs droits fondamentaux sont souvent compromis.

En application de l'approche de sécurité humaine aux interventions d'Islamique Relief au Mali, cette structure intervient dans plusieurs secteurs (alimentation, eau, santé, abris, moyens de subsistance), ce qui correspond directement à l'approche de la sécurité humaine. Cependant, plusieurs difficultés majeures entravent cette approche globale telles que :

- Des difficultés liées à l'insécurité persistante (l'insécurité limite l'accès aux zones où vivent les PDI ; les équipes humanitaires sont parfois contraintes de suspendre leurs activités d'où selon l'approche de la sécurité humaine, l'impossibilité d'assurer la sécurité personnelle compromet toutes les autres dimensions de la sécurité humaine.
- Des difficultés à répondre à la multidimensionnalité des besoins : Les PDI ont des besoins simultanés dans plusieurs domaines (comme la nourriture, la santé, la protection, l'éducation, et les moyens de subsistance) or, Islamique Relief fait face à des ressources financières limitées, et des financements souvent sectoriels (non intégrés) et cela empêche une réponse holistique, pourtant essentielle à la sécurité humaine.

- Des difficultés de coordination et de gouvernance : La sécurité humaine implique une forte coordination entre ONG, autorités locales et communautés. Et au Mali, la faiblesse des institutions locales complique cette coordination d'où l'absence de politiques publiques solides limite l'impact durable des actions de l'ONG.
- Des difficultés liées à la protection et aux droits humains : Islamique Relief doit intervenir dans des contextes où les droits des PDI ne sont pas toujours garantis ; et les mécanismes de protection (juridiques, sociaux) sont insuffisants par conséquent cela limite la capacité de l'ONG à agir sur la dimension politique de la sécurité humaine.
- Des difficultés liées à la durabilité des interventions : Les financements sont majoritairement orientés vers l'urgence et peu de projets permettent une transition vers le relèvement et la résilience d'où la sécurité humaine, qui exige une approche à moyen et long terme, reste partiellement atteinte.

4. Démarche méthodologique :

4.1 Choix épistémologique et méthodologique

Le terme « épistémologie » a émergé au début du XX^e siècle pour désigner une branche de la philosophie consacrée à l'étude des théories de la connaissance. Progressivement, il est devenu synonyme de philosophie des sciences, correspondant à sa première acception. Il existe 3 grands modes de raisonnements en sciences de gestion (P. Manceau, 2012 ; A Thiétard, 2014). Ce sont la déduction, l'induction ou l'abduction.

L'induction est un processus intellectuel qui consiste à généraliser à partir d'observations ou de faits particuliers pour formuler une proposition générale. La déduction, quant à elle, part de prémisses ou d'hypothèses afin de les vérifier ou de les infirmer. Le raisonnement abductif permet au chercheur de s'attacher à expliquer les causes et mécanismes sous-jacents d'un phénomène observé, plutôt que de se limiter à l'analyse de caractéristiques générales issues d'études existantes. Le mode de raisonnement inductif a été choisi dans ce travail pour comprendre les effets de la résilience et d'adaptabilité des entreprises face à la crise énergétique au niveau individuel d'abord, pour pouvoir énoncer la situation de manière générale.

On étudie trois types d'approches, à savoir : l'approche qualitative, l'approche quantitative et l'approche mixte. En vue de mener à bien notre recherche, notre choix méthodologique s'inscrit dans une démarche mixte exploratoire, car il s'agit d'un nouveau phénomène qui mérite une étude approfondie.

Ainsi, selon Paillé (2019), l'analyse qualitative peut être définie comme une démarche discursive de contextualisation, d'explicitation ou de théorisation d'expériences vécues, de phénomènes observés. Elle permet essentiellement de faire apparaître des dimensions qui ne sont pas directement cernées par les approches quantitatives. Alors, elle cherche à comprendre des phénomènes ou des attitudes, les façons d'agir des acteurs (Jodelet, 2003; Alami et al. 2013; Dumez, 2013). Suivant cette logique, Manceau (2008) avance qu'elle est une méthode de traitement inductive et traite des données difficilement quantifiables : mots, images, sons, etc. tout en permettant l'approfondissement et l'élaboration d'hypothèses et de modèles théoriques. Selon Paille (2007), une enquête est dite « qualitative » dans deux sens principaux. Premièrement, parce que les instruments et méthodes utilisés visent à recueillir des données qualitatives (témoignages, notes de terrain, images, vidéos, etc.) et à les analyser de manière qualitative, c'est-à-dire en extrayant leur sens plutôt qu'en les transformant en statistiques ou pourcentages. Deuxièmement, une enquête qualitative se caractérise par la conduite de l'ensemble du processus de manière « naturelle », sans dispositifs sophistiqués ni mises en situation artificielles, et en adoptant une approche, proche des personnes, de leurs actions et de leurs témoignages.

Les méthodes qualitatives d'analyse des données reposent principalement sur l'induction : à partir des informations recueillies sous forme de discours et de témoignages, le chercheur interprète le contenu pour en tirer du sens et induire des propositions sur les relations significatives observées sur le terrain.

Selon Aldebert et Rouzies (2014), dans une épistémologie constructiviste ou interprétativiste, le chercheur privilégie généralement une démarche inductive et une approche qualitative. En revanche, dans une épistémologie positiviste, le choix s'oriente plutôt vers une démarche déductive et une approche quantitative. On distingue deux grandes catégories de méthodes d'échantillonnage : la méthode probabiliste et la méthode non probabiliste. La méthode probabiliste (Gasse, s.d.) comprend plusieurs techniques, notamment :

- l'échantillonnage aléatoire simple ;
- l'échantillonnage systématique ;
- l'échantillonnage par grappes ;
- l'échantillonnage stratifié.

La méthode non-probabiliste consiste à enquêter sur les répondants accessibles ou qui ont accepté de répondre. Il s'agit des techniques suivantes :

- La méthode par quotas ;
- La méthode par itinéraire ;
- La méthode par jugement ;

Dans cette étude, c'est la méthode non-probabiliste de technique de choix raisonné et de convenance.

4.2. La taille de l'échantillon : Approche qualitative

La détermination de la taille de l'échantillon consiste à définir le nombre de personnes à interroger. Trois critères principaux guident ce choix :

- le coût de l'enquête ;
- le niveau de précision souhaité ;
- le degré de fiabilité attendu des résultats.

Dans cette étude, nous avons opté pour un échantillon de huit (8) personnes dont deux veuves (02), deux mariées (02), deux agents du relief islamiques (02) et deux (2) célibataires pour l'approche qualitative et de 42 personnes pour l'approche quantitative.

Le choix se justifie par une dépendance accrue de chacune de ses personnes. Par conséquent, le nombre d'interviewés s'est limité à huit (8) pour l'approche qualitative. Ceci s'explique par la saturation à partir de notre huitième entretien.

Tableau 1 : Liste des interviewés

CODE	Qualité	Adresses	Expériences	Durée de l'interview
R 01	PDI Veuve	Centre d'accueil Mabilé	Néant	1h20mns
R 02	PDI Veuve	Centre d'accueil Mabilé	Un (1) an	1h30mnc
R 03	Agent du Relief Islamique	ONG Relief Islamique	Deux (2) ans	1h35mns
R 04	Agent du Relief Islamique	ONG Relief Islamique	Deux (2) ans	2h05mns
R 05	PDI Célibataire	Centre d'accueil Mabilé	Néant	1h30mns
R 06	PDI Célibataire	Centre d'accueil Mabilé	Néant	1h25mns
R 07	PDI Mariée	Centre d'accueil Mabilé	Deux (2) ans	2h05mns
R 08	PDI Mariée	Centre d'accueil Mabilé	Néant	1h55mns

Source : Nous-mêmes (2020) à partir des collectes de donnée

Nos différentes données qualitatives recueillies ont été enregistrées et retranscrites. Nous avons privilégié les entretiens sémi-directifs afin de collecter nos différentes données primaires. Nous avons utilisé un guide d'entretien structuré autour des thèmes suivants : la vulnérabilité, les mécanismes de ciblage, l'équité de l'aide et les critères de priorisation.

Les entretiens ont eu lieu dans les locaux du centre d'accueil Mabilé et les enquêtes ont été faites selon des horaires arrêtés de commun accord avec les personnes interrogées (Jour et Heure) sur les thèmes suivants : **Acceptation communautaire ; Acceptation communautaire ; Ciblage et priorisation des bénéficiaires ; Contraintes financières et Sécurité et accès humanitaire.**

4.3. Taille de l'échantillon : Approche quantitative

L'échantillon concernait un choix de 46 sujets sur un total de 137 personnes majeures ; ce chiffre n'est pas au-dessous de 1/3 de la population adulte totale à la date de notre enquête. Également dans cet échantillonnage, nous avons retenu les variables indépendantes : célibataire ; mariée ; et veuf (ve)

Par rapport aux légendes, nous avons : **TR** : tranche ; **SM** : statut matrimonial ; **Nbre** : nombre de personnes et **%** : pourcentage par personne

Déterminer la taille d'un échantillon revient à estimer la taille minimale requise pour obtenir des résultats avec un degré de confiance satisfaisant (Thietart et al, 2014). La taille de notre l'échantillon a été fixée sur la base d'un échantillonnage non aléatoire simple pour une population d'intérêt de taille suffisamment grande.

4.4. Technique d'analyse des données

La méthode d'analyse par le questionnement analytique de Paillé et Mucchielli (2016) a été utilisée pour réaliser l'analyse des données. Cette méthode consiste à soumettre un corpus de données à une série de questions d'analyse.

Les étapes nécessaires pour développer cette stratégie d'analyse consistent à : 1) formuler des questions permettant d'opérationnaliser un objectif visé par la recherche ; 2) soumettre à ces questions le matériau pertinent (guide d'entretien dans notre cas) ; 3) répondre à ces questions de manière progressive en produisant « non pas des catégories ou des thèmes, mais des réponses directes sous la forme d'énoncés, de constats, de remarques, de propositions, de textes synthétiques, et de nouvelles questions, le cas échéant » (Paillé et Mucchielli, 2016, p.132)

De plus, Cette méthode d'analyse est pertinente pour les études de besoins et les recherches évaluatives portant sur les croyances, les motivations, les idéologies, les situations communications (Paillé et Mucchielli, 2016, p.210)

Afin de répondre à nos questions et à arriver à nos objectifs, on a élaboré les propositions suivantes :

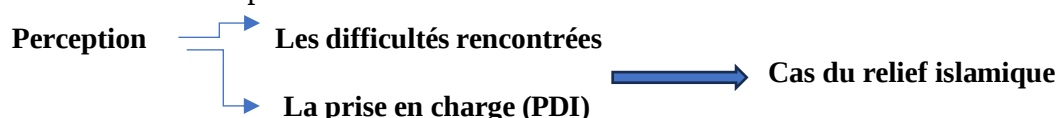
Proposition Principale :

L'ONG Islamique Relief jouerait un rôle essentiel dans la prise en charge des personnes déplacées internes au District de Bamako.

Propositions spécifiques :

- Le processus de la prise en charge des PDI hébergées au Centre mabilé de Sogoniko constituerait une des solutions à la crise sécuritaire au mali.
- Les PDI hébergées au Centre mabilé rencontreraient des difficultés dans leurs prises en charge.
- Les difficultés rencontrées par les PDI hébergées au Centre mabilé pourraient avoir des solutions idoines.

Notre modèle conceptuel est la suivant :



5. Résultat et discussion :

5.1. Analyse des données qualitatives :

Par rapport au résultat de l'entretien, voici une analyse thématique détaillée fondée sur huit répondants (R1 à R8), en intégrant de manière implicite leur perception des difficultés rencontrées par l'ONG Islamique Relief au Mali dans la prise en charge des personnes déplacées internes (PDI).

L'analyse adopte une approche qualitative, interprétative et transversale.

5.1.1. Sécurité et accès humanitaire

L'ensemble des répondants reconnaît que l'insécurité constitue le principal facteur limitant l'action d'Islamique Relief dans les zones de déplacement.

R1, R2 et R5 soulignent que l'accès à certaines zones est irrégulier, imprévisible ou totalement suspendu en raison de la présence de groupes armés, des engins explosifs improvisés et des restrictions imposées par les autorités ou les acteurs armés.

R3 et R6 mettent en avant le fait que même lorsque l'accès est autorisé, il reste conditionnel, souvent soumis à des négociations locales complexes, ce qui ralentit la mise en œuvre des activités.

R7 et R8 évoquent l'impact psychologique et opérationnel sur le personnel : rotation élevée des équipes, limitation des missions de terrain et dépendance accrue aux partenaires locaux.

Par interprétation par rapport aux réponses données par les répondants, nous pouvons dire que l'Islamique Relief est perçu comme une ONG disposant d'une expertise humanitaire reconnue, mais structurellement freinée par un environnement sécuritaire qui dépasse ses capacités de contrôle et réduit la continuité de l'assistance.

5.1.2. Contraintes financières

Les répondants convergent vers l'idée que les ressources financières disponibles sont insuffisantes face à l'ampleur des besoins.

R1, R4 et R6 mentionnent la dépendance aux financements externes, souvent à court terme, qui limite la planification stratégique et la durabilité des interventions.

R2 et R5 soulignent que les bailleurs imposent des cadres rigides, peu adaptés à l'évolution rapide des contextes de déplacement.

R7 et R8 estiment que le manque de financement affecte directement la qualité de la prise en charge : réduction des rations, limitation du nombre de bénéficiaires, ou arrêt prématuré de certains projets.

Par interprétation par rapport aux réponses données par les répondants, nous pouvons dire que l'Islamique Relief est perçu comme efficace, mais sous-financée, contraintes de faire des arbitrages difficiles entre urgence humanitaire et qualité de l'assistance.

5.1.3. Ciblage et priorisation des bénéficiaires

Le ciblage des PDI apparaît comme un enjeu sensible et complexe.

R3, R4 et R6 expliquent que l'afflux massif de déplacés rend difficile une identification exhaustive des plus vulnérables.

R1 et R5 évoquent des tensions liées à la perception d'exclusion de certains groupes non ciblés, notamment parmi les communautés d'hôtes.

R7 et R8 notent que les critères de vulnérabilité imposés par les bailleurs ne correspondent pas toujours aux réalités locales observées par Islamique Relief.

Par interprétation par rapport aux réponses données par les répondants, nous pouvons dire que l'ONG est vue comme cherchant à être équitable et transparente, mais prise entre exigences techniques, pressions communautaires et ressources limitées, ce qui fragilise l'acceptabilité de ses choix.

5.1.4. Acceptation communautaire

L'acceptation communautaire est globalement jugée positive, mais fragile.

R2, R3 et R5 estiment qu'Islamique Relief bénéficie d'une bonne image, liée à son ancrage humanitaire et à la neutralité perçue de ses interventions.

R1 et R6 soulignent cependant que cette acceptation peut être remise en cause lorsque l'aide est jugée insuffisante ou mal répartie.

R7 et R8 insistent sur l'importance des leaders communautaires et religieux dans la médiation entre l'ONG, les PDI et les communautés d'hôtes.

Par interprétation par rapport aux réponses données par les répondants, nous pouvons dire que l'Islamique Relief est perçue comme socialement légitime, mais son acceptation dépend fortement de sa capacité à répondre aux attentes locales dans un contexte de pénurie.

5.1.5. Capacité organisationnelle

Les répondants reconnaissent une capacité organisationnelle réelle, mais mise à rude épreuve.

R1, R4 et R6 saluent l'expérience d'Islamique Relief dans la gestion de crises humanitaires complexes.

R2 et R5 notent toutefois des limites en matière de ressources humaines, notamment dans les zones éloignées ou à haut risque.

R7 et R8 soulignent que les procédures internes, bien que nécessaires pour la redevabilité, peuvent ralentir la réponse en situation d'urgence.

Par interprétation par rapport aux réponses données par les répondants, nous pouvons dire que l'Islamique Relief est perçue comme une ONG structurée et crédible, mais dont la capacité organisationnelle est sous pression constante face à l'ampleur des déplacements internes au Mali.

En somme à travers les huit répondants se dégage une perception globale d'Islamique Relief comme une organisation engagée, légitime et compétente, mais confrontée à des contraintes systémiques : insécurité persistante, insuffisance de financements, complexité du ciblage, attentes communautaires élevées et pression sur les capacités internes.

Ces difficultés influencent directement la qualité, la portée et la durabilité de la prise en charge des personnes déplacées internes au Mali.

5.2. Analyse des données quantitatives :

Tableau N°1 : Mode d'arrivée selon le statut matrimonial.

TR SM	Par étape soutenue		En un seul déplacement		Total	
	Nbre	%	Nre	%	Nbre	%
Mariée	6	13,04%	34	73,91%	40	89,13%
Veuf (Ve)	1	2,17%	1	2,17%	2	2,17%
Célibataire			4	8,69%	4	8,69%
Total	7	15,21%	39	84,78%	46	100%

Source : Enquête personnelle septembre 2020.

À travers ce tableau, nous constatons que 34 personnes soit 73,91% affirment être venues à Bamako en un seul déplacement par contre 7 personnes, soit 15,21% sont venues par étape soutenue dans la ville de Bamako. En effet, certains ne pouvaient pas venir directement faute de moyens, aussi au départ ils n'avaient pas envisagé de venir à Bamako, ce qui confirme notre théorie sur la vulnérabilité, Concept utilisé pour la première fois par **Alunni, 2019 ; Olanrewaju et al., 2019**, qui considèrent les personnes déplacées internes comme un groupe particulièrement vulnérable du fait de la perte d'actifs, de la rupture des réseaux sociaux et de l'incapacité à satisfaire leurs besoins essentiels. Et Les ONG sont vues comme acteurs clés pour réduire ces vulnérabilités d'où cette théorie permet de mieux comprendre pourquoi Islamique Relief rencontre autant de difficultés dans la prise en charge des PDI telles que :

- Des difficultés liées à l'exposition aux risques (dimension structurelle) comme l'Insécurité persistante ; les zones où se trouvent les PDI sont souvent instables et dangereuses et les équipes humanitaires ont un accès limité à certaines localités d'où selon cette théorie l'insécurité accroît à la fois : la vulnérabilité des PDI, et la vulnérabilité opérationnelle de l'ONG elle-même.
- Des difficultés liées à la sensibilité élevée des PDI comme : les besoins des PDI sont multiples et interconnectés (alimentation, abris, eau potable, santé soutien psychosocial, et la protection des femmes et des enfants). Or, les ressources de l'ONG sont souvent insuffisantes pour répondre à l'ensemble de ces besoins d'où la théorie de la vulnérabilité montre que plus la sensibilité des bénéficiaires est élevée, plus l'intervention humanitaire devient complexe et coûteuse, etc.

Tableau N°2 : Bénéfice d'appui quelconque de la part de l'ONG islamique relief selon le statut matrimonial (nourriture, habitation, argent, santé, scolarisation des enfants, matériels hygiéniques et autres types d'aides).

TR SM	Oui		Non		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Célibataire	1	2,17%			1	2,17%
Mariée	40	75%	1	2,17%	41	89,13%
Veuf (Ve)	4	20%			4	8,69%
Total	45	97,82%	1	2,17%	46	100%

Source : Enquête personnelle septembre 2020.

Les résultats de ce tableau nous montrent que 97,82% des enquêtés soit 45 personnes confirment le fait d'avoir bénéficié d'appui quelconque de la part de l'ONG islamique relief c'est-à-dire : la nourriture, l'habitation, l'argent, la santé, la scolarisation des enfants, les matériels hygiéniques et autres types d'aides encore tandis que 2,17% affirment le contraire. On note à travers ses résultats que les déplacés ont fait l'objet d'attention de la part de l'ONG islamique en relief. En effet, l'ONG islamique en relief a contribué sérieusement dans la prise en charge des personnes déplacées internes hébergées au centre mabilé.

En d'autres termes sur 40 personnes soit 100% des personnes déplacées internes affirment que le site est en parfait état de condition de vie et sur 46 personnes soit 100% des personnes déplacées confirment qu'ils sont sécurisés sur le site, car depuis qu'ils sont sur le site qu'il n'y a jamais de violences ni de bagarres ni d'attaques, etc.

Cela peut s'expliquer par le fait que des agents de sapeurs-pompiers font la garde chaque jour pour leur sécurité.

Tableau N°13 : Appréciation de l'effort de l'ONG relief Islamique par les PDI selon le Statut matrimonial.

TR SM	satisfait		Pas satisfait		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Mariée	41	89,13%			41	89,13%
Célibataire	1	2,17%			1	2,17%
Veuf(Ve)	4	8,69%			4	8,69%
Total	46	100%			46	100%

Source : Enquête personnelle septembre 2020.

Il ressort de l'analyse de ce tableau que les PDI en totalité apprécient l'effort que l'ONG relief Islamique fourni dans le cadre de leur prise en charge. Selon les personnes enquêtées, elles sont toutes satisfaites. Ces différentes appréciations restent liées aux aspirations de chacun des ménages, ce qui confirme l'approche de sécurité humaine (Concept développé par **Sadako Ogata et Amartya Sen (vers 2003))** aux interventions d'Islamique Relief au Mali. Cette structure intervient dans plusieurs secteurs (alimentation, eau, santé, abris, moyens de

subsistance). Cependant, plusieurs difficultés majeures entravent les actions et l'avancement de cette ONG telles que :

- Des difficultés liées à l'insécurité persistante (l'insécurité limite l'accès aux zones où vivent les PDI ; les équipes humanitaires sont parfois contraintes de suspendre leurs activités d'où selon l'approche de la sécurité humaine, l'impossibilité d'assurer la sécurité personnelle compromet toutes les autres dimensions de la sécurité humaine.
- Des difficultés à répondre à la multi dimensionnalité des besoins : Les PDI ont des besoins simultanés dans plusieurs domaines (comme la nourriture, la santé, la protection, l'éducation, et les moyens de subsistance) or, Islamique Relief fait face à des ressources financières limitées, et des financements souvent sectoriels (non intégrés) et cela empêche une réponse holistique, pourtant essentielle à la sécurité humaine.
- Et des difficultés de coordination et de gouvernance : La sécurité humaine implique une forte coordination entre ONG, autorités locales et communautés. Et au Mali, la faiblesse des institutions locales complique cette coordination d'où l'absence de politiques publiques solides limite l'impact durable des actions de l'ONG, etc.

5.3. Discussion:

Pour cette partie nous pouvons dire que toutes nos hypothèses ont été confirmées telles qu'en : **Hypothèse 1** : selon les résultats de l'enquête menée auprès des personnes déplacées internes hébergées au centre mabilé de sogoniko, l'ONG Islamique Relief joue un rôle dans leur prise en charge. Cette prise en charge se penche sur le plan alimentaire, vestimentaire, matériels hygiéniques, sociale, sanitaire, financière et d'autres encore. Nous pouvons alors exprimer que cette hypothèse a été confirmée.

Hypothèse 2 : le processus de la prise en charge commence par l'accueil, l'enregistrement des PDI ensuite l'octroi de l'hébergement, l'habillement, la nourriture, les kits d'installation, le récépissé d'ANAM pour sa prise en charge médicale... Nous pouvons donc conclure que cette hypothèse est confirmée par la réponse du guide d'entretien.

Hypothèse 3 : a été également confirmée parce que selon les agents interrogés lors de l'entretien, la prise en charge des PDI souffre des difficultés telles que l'insuffisance des stocks en denrées alimentaire, mal organisation des structures spécialisées au sein du site, le nombre des PDI, le manque des ressources financières ...

5.4. Implication managériale :

À l'unanimité selon les agents auxquels nous avons adressé nos guides d'entretien, la solution pour améliorer la pris en charge des PDI, il faut les rendre autonomes avec la formation en activité génératrice de revenu, l'augmentation des moyens matériels et financiers, sensibiliser les femmes du site sur l'hygiène, assainissement et la cohésion sociale pour pallier les difficultés.

6. Conclusion

L'analyse de la perception des difficultés auxquelles l'ONG Islamique Relief est confrontée dans la prise en charge des personnes déplacées internes au Mali met en évidence la complexité et la multi-dimensionnalité de l'action humanitaire dans un contexte marqué par l'insécurité persistante, la fragilité institutionnelle et l'ampleur croissante des besoins humanitaires.

Les résultats soulignent que, du point de vue du personnel de l'ONG, les principales contraintes résident dans l'insécurité et l'accès humanitaire limité à certaines zones fortement affectées par les conflits armés. Ces restrictions entravent la continuité des interventions, retardent la mise en œuvre des activités et réduisent la capacité d'atteindre les populations les plus isolées. À cela s'ajoutent des contraintes logistiques importantes, liées à l'état dégradé des infrastructures, aux

distances élevées et aux coûts opérationnels croissants, qui pèsent sur l'efficacité globale des programmes.

Sur le plan institutionnel et financier, la perception dominante met en avant l'insuffisance et l'irrégularité des financements, face à une augmentation constante du nombre de personnes déplacées internes. Cette situation oblige Islamique Relief à opérer des choix difficiles en matière de ciblage et de priorisation, ce qui peut engendrer des frustrations tant au sein de l'organisation que parmi les bénéficiaires. Le décalage entre les besoins réels des PDI et les ressources disponibles constitue ainsi l'un des défis majeurs de la prise en charge humanitaire. Du côté des personnes déplacées internes et des communautés hôtes, la perception des difficultés se concentre principalement sur la limitation de la couverture de l'aide, la discontinuité des appuis et parfois une incompréhension des critères de ciblage utilisés par l'ONG. Certains bénéficiaires perçoivent ces contraintes comme des formes d'inégalité ou d'exclusion, même lorsque les décisions sont fondées sur des critères objectifs de vulnérabilité. Cette perception met en lumière l'importance de la communication, de la transparence et de la redevabilité dans la relation entre l'ONG et les populations assistées.

Par ailleurs, l'étude révèle que les dynamiques sociales et culturelles, notamment liées au genre, au statut matrimonial et à la structure des ménages, influencent fortement la perception de l'efficacité de l'aide. Les femmes chefs de ménage, les personnes vivant seules et les ménages les plus fragiles expriment souvent des attentes plus élevées et une sensibilité accrue aux insuffisances de l'assistance, du fait de leur vulnérabilité particulière. Cela renforce la nécessité pour Islamique Relief d'intégrer davantage les approches différenciées et sensibles au genre dans ses interventions.

En définitive, la perception des difficultés rencontrées par Islamique Relief au Mali met en évidence que ces défis ne relèvent pas uniquement de limites organisationnelles internes, mais s'inscrivent dans un environnement humanitaire complexe et contraignant, où l'ONG agit avec des moyens limités face à des besoins immenses. Malgré ces obstacles, Islamique Relief demeure un acteur clé dans la prise en charge des personnes déplacées internes, en contribuant à la satisfaction des besoins essentiels et à la protection des groupes les plus vulnérables.

Cette conclusion appelle à un renforcement des capacités institutionnelles, à une mobilisation accrue des ressources, à une meilleure coordination avec les autres acteurs humanitaires et à une implication plus active des bénéficiaires dans les processus de planification et de mise en œuvre. Une telle approche permettrait non seulement d'atténuer les difficultés perçues, mais aussi d'améliorer la qualité, l'équité et la durabilité de l'assistance fournie aux personnes déplacées internes au Mali.

Références

- (1). ActeD Mali. (2012). Rapport sur l'opération de recensement des populations déplacées de la crise du nord au Mali.
- (2). Afrobaromètre. (2012). Données sur les plans d'émigration et les motifs de migration en Afrique de l'Ouest.
- (3). Afrobaromètre. (2018). Données sur la situation des déplacés internes à Bamako (2016-2018).
- (4). Alunni, A. (2019). [La théorie de la vulnérabilité dans l'action humanitaire et les sciences sociales].
- (5). Barthold, A. (2014). Action humanitaire des ONG auprès des personnes déplacées vivant dans le camp d'hébergement du terrain golf à Delmas 48 après le séisme du 12 janvier 2010 [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal].
- (6). Bose, M. (1990). Le secteur informel en Afrique. Concept Publishing.

- (7). Frank, A. G., Amin, S., & Cardoso, F. H. (1965). Dépendance économique du Sud vis-à-vis du Nord.
- (8). Gasse, Y. (2002). Entrepreneurship and small business research. *Economica*.
- (9). Jodelet, D. (2003). Les représentations sociales. Presses Universitaires de France.
- (10). Keita, A. (2019). Prise en charge des PDI au Mali [Mémoire de fin d'études, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux].
- (11). Khaire, M., Bullough, A., & Renko, M. (2020). Resilience in entrepreneurship in emerging economies. *Journal of Business Venturing Insights*, 14, Article e00171. <https://doi.org/10.1016/j.jbvi.2020.e00171>
- (12). Koné, S. (2021). Protection des personnes déplacées internes suite aux exactions de la secte islamiste Boko Haram à l'extrême nord du Cameroun [Mémoire, Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'assainissement (2IE)].
- (13). Koninckx, C., & Teneau, F. (2010). La gestion de crise organisationnelle. Vuibert.
- (14). Lawrence, P. R., & Lorsch, J. W. (1967). Organization and environment: Managing differentiation and integration. Harvard Business School.
- (15). Lengnick-Hall, C. A., Beck, T. E., & Lengnick-Hall, M. L. (2011). Developing a capacity for organizational resilience through strategic human resource management. *Human Resource Management Review*, 21(3), 243–255. <https://doi.org/10.1016/j.hrmr.2010.07.001>
- (16). Manceau, P. (2012). Méthodologie de la recherche en gestion (Nouvelle éd.). *Economica*. (Note : Intègre les travaux de 2008).
- (17). Massey, D. S. (1990). Social structure, gene flow, and genetic stability in human populations. *Journal of Social Issues* [Adapté au contexte des liens sociaux et déplacés].
- (18). Messeghem, K., & Sammut, S. (2011). Entrepreneuriat et innovation. L'Harmattan.
- (19). Nguimkeu, P., Tounkara, A., & Diallo, S. (2022). Resilience of SMEs in African economies: Flexibility, innovation, and income diversification. *African Journal of Management*, 18(2), 45–62. <https://doi.org/10.1080/23322373.2022.2064115>
- (20). OCDE. (2012). Perspectives économiques en Afrique 2012 : Promouvoir l'emploi des jeunes. OCDE Éditions. <https://doi.org/10.1787/aeo-2012-fr>
- (21). Ogata, S., & Sen, A. (2003). Human Security Now. Commission on Human Security.
- (22). Organisation Internationale pour la Migration (OIM). (2012). Rapport sur les conflits armés et les catastrophes mondiales.
- (23). Oudin, J. (1990). Secteur informel et développement économique au Niger. Presses Universitaires du Niger.
- (24). Paillé, P. (2019). Trente ans de développement du champ de l'analyse qualitative. *Recherches Qualitatives*, 38(1), 13–31. <https://doi.org/10.7202/1059739ar>
- (25). Paillé, P., & Mucchielli, A. (2021). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (5e éd.). Armand Colin.
- (26). Rapport d'atelier de NCR. (2014). Observatoire de la situation des déplacés internes à Bamako.
- (27). Ricardo, D. (1817). On the Principles of Political Economy and Taxation. John Murray.
- (28). Rivest, S. (2011). La résilience organisationnelle : Comprendre et agir. Chenelière Éducation.
- (29). Rochet, J. C., et al. (2008). Gestion des risques et résilience organisationnelle. La Documentation Française.
- (30). Saporta, B. (2003). Préférences théoriques, choix méthodologiques et recherche française en entrepreneuriat. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 2(1), V–XVII.
- (31). Shane, S. (2012). Entrepreneurship: A field of study. Edward Elgar Publishing.
- (32). Smith, A. (1776). An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations. Strahan & Cadell.

- (33). Teece, D. J. (2007). Explicating dynamic capabilities: The nature and microfoundations of (sustainable) enterprise performance. *Strategic Management Journal*, 28(13), 1319–1350. <https://doi.org/10.1002/smj.640>
- (34). Teece, D. J., Pisano, G., & Shuen, A. (1997). Dynamic capabilities and strategic management. *Strategic Management Journal*, 18(7), 509–533. [https://doi.org/10.1002/\(SICI\)1097-0266\(199708\)18:7<509::AID-SMJ882>3.0.CO;2-Z](https://doi.org/10.1002/(SICI)1097-0266(199708)18:7<509::AID-SMJ882>3.0.CO;2-Z)
- (35). Vanistendael, F. (1998). Résilience et développement humain. Desclée de Brouwer.
- (36). Verstraete, T., & Fayolle, A. (2004, octobre). Quatre paradigmes pour cerner le domaine de recherche en entrepreneuriat. Communication présentée au Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME (CIFEPME).
- (37). Weick, K. E. (1993). The collapse of sensemaking in organizations: The Mann Gulch disaster. *Administrative Science Quarterly*, 38(4), 628–652. <https://doi.org/10.2307/2393339>
- (38). Zimmerman, M. A. (2000). Empowerment Theory. In J. Rappaport & E. Seidman (Eds.), *Handbook of Community Psychology*. Springer. https://doi.org/10.1007/978-1-4615-4193-6_2